

INTERROGATION D'HISTOIRE ANCIENNE ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Marie-Joséphine WERLINGS, Stéphanie WYLER

Coefficient : 5 (pour l'ensemble de l'option)

Durée de préparation : 1 heure 30

Durée de l'épreuve : 30 minutes

Type de sujets donnés : question unique

Modalités de tirage du sujet : le tirage du sujet se fait en deux temps ; dans un premier temps, le candidat tire au sort entre « Histoire grecque » et « Histoire romaine », et dans un second temps il choisit entre deux questions sur la période tirée au sort.

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Le jury a entendu cette année 38 candidat(e)s, dont plusieurs ont présenté de très bons exposés attestant de connaissances solides, présentées de manière claire et intelligente à travers un propos bien organisé, étayés d'exemples précis et de références pertinentes. Il y a eu aussi des prestations moins réussies et le présent rapport voudrait aider les futur(e)s candidat(e)s à se garder de certains écueils dans la préparation de l'épreuve et à l'aborder le plus sereinement possible.

Rappelons pour commencer que la préparation de l'épreuve orale d'histoire ancienne doit se faire sérieusement tout au long de l'année. Il ne saurait être question de découvrir le programme de l'épreuve une fois les écrits passés dans l'attente de l'admissibilité. Certains exposés trahissent malheureusement une préparation trop hâtive et trop récente pour permettre au candidat d'avoir le recul nécessaire permettant de traiter la question posée. Ainsi, un sujet comme « La mise en place de la démocratie à Athènes » nécessitait non seulement de connaître les étapes importantes ayant transformé les institutions athéniennes de Solon à Périclès, mais aussi de les remettre en perspective – à moins de courir le risque d'un catalogue de réformes sans grand intérêt.

Le jour de l'épreuve, le choix du sujet s'effectue devant le jury, qui rappelle ici que ce choix est définitif une fois le candidat sorti de la salle. Les candidats doivent rapidement peser l'état de leurs connaissances : si l'on ne sait à quoi fait référence un énoncé, il est prudent de s'orienter vers le second sujet ; de même, si l'on ne connaît pas suffisamment le cadre géographique et urbanistique de la ville de Rome, par exemple, il est préférable de ne pas choisir un sujet portant sur le Palatin.

Lors de la préparation d'une heure trente, le candidat doit commencer par analyser l'intitulé du sujet choisi, analyse qui sera ensuite explicitée dans l'introduction de l'exposé. Un sujet comme « Etre riche à Athènes » exige de définir de manière précise ceux que l'on peut appeler « riches » (citoyens ou non, urbains ou habitants des campagnes), les sources possibles de leur richesse, leurs devoirs vis-à-vis de la cité, leur apparence et leur mode de vie les différenciant éventuellement des autres habitants de la cité, etc. De même, un sujet sur « Auguste » ne suppose pas de faire une biographie mécanique du prince, mais d'insister sur son action et la construction de sa fonction à partir du moment où Octavien reçoit le *cognomen* de la part du Sénat. Faute de s'astreindre à cette réflexion liminaire, certains candidats présentent un exposé très général s'apparentant à une suite de remarques compilées de leurs cours ou de leurs lectures, parfois même franchement hors sujet. Une bonne analyse du sujet permet au contraire de présenter des définitions précises et de mobiliser des exemples pertinents à développer au cours de l'exposé. Il peut être judicieux notamment de chercher à traduire, en grec ou en latin, les concepts dégagés par la définition du sujet : de l'adéquation ou du

décalage entre les langues, donc entre les cultures, naissent souvent des questionnements fructueux (par exemple entre « famille », *familia* et *gens*).

L'exposé doit être présenté en vingt minutes et le jury doit reconnaître les efforts des candidats qui, à une ou deux exceptions près, maîtrisent très bien le temps qui leur est alloué. L'exposé est structuré en une introduction, deux ou trois parties, elles-mêmes clairement subdivisées pour permettre de suivre le raisonnement, et une conclusion.

Dans l'introduction, outre l'analyse du sujet et la problématique, on attend du candidat qu'il justifie les cadres chronologiques proposés : s'ils correspondent aux limites du programme, il faut articuler ces limites avec les termes du sujet, et prendre soin de le traiter sur l'ensemble de la période considérée, même si des resserrements de la focale sont bien sûr possibles. Par ailleurs, les candidats doivent aussi présenter les sources qui permettent de répondre à la question posée : peu d'exposés omettent encore cette étape mais plusieurs se contentent souvent d'énumérer simplement « sources littéraires, épigraphiques et archéologiques », sans citer les auteurs réellement utiles au traitement du sujet. Le jury n'exige pas des candidats une connaissance exhaustive de toutes les sources pour chaque sujet mais il attend d'étudiants de lettres classiques qu'ils maîtrisent la chronologie des principaux historiens antiques et qu'ils sachent quelle est la période couverte par leur œuvre. Citer Tite-Live comme source sur les Julio-Caudiens ne peut être admissible à ce niveau. Par ailleurs, certains textes épigraphiques sont très bien présentés dans les manuels et il n'est par conséquent pas judicieux de choisir un sujet sur « La seconde confédération athénienne » si l'on ignore tout du décret d'Aristotélès. Le jury a toutefois été très sensible à des exposés manifestant une connaissance précise de certaines sources – en particulier les orateurs attiques de la part d'un candidat interrogé sur la pratique de la justice à Athènes au IV^e siècle.

Le plan de l'exposé correspond quant à lui à un raisonnement argumenté et progressif, qui apporte une réponse à la problématique. Cette année encore, le jury souhaite saluer l'effort de préparation des candidats au cours de l'année car les exposés entendus présentaient un vrai travail sur le plan, notamment dans l'équilibre entre les parties. Il faut rappeler que la qualité du plan dépend de la précision dans la formulation de la problématique. Un plan catalogue, ou qui suit mécaniquement une question de cours, est la conséquence d'une problématique trop floue qui reprend la formulation du sujet sans la « problématiser ». Un plan déséquilibré ou présentant des répétitions résulte souvent d'un déséquilibre dans les connaissances.

Dans le développement, les candidat(e)s doivent se montrer capables de situer géographiquement et chronologiquement les principaux événements du programme. Un sujet du type « Le monde grec en 431 av. J.C. » implique de maîtriser la géographie de la Méditerranée sans attendre les questions du jury pour situer précisément Corcyre, Potidée, Mégare ou les peuples voisins du « monde grec ». « Rome et la Grèce » suppose de pouvoir situer les principales cités de Grèce propre et de Grande Grèce, ainsi que les royaumes hellénistiques. Les candidats ne pensent généralement pas assez à adopter une approche concrète des questions, pourtant indispensable à la compréhension des phénomènes historiques. Si l'on est interrogé sur la définition de la « cité grecque », il est important de penser aux implications matérielles d'une telle question : la cité n'est pas un concept abstrait, c'est avant tout un groupe d'individus occupant un territoire bien spécifique et fonctionnant en communauté selon des règles à définir. Les spectacles à Rome prennent place dans des édifices, éphémères ou permanents, en fonction de la nature des performances, intègrent des temps de procession dans la Ville, et incluent des modalités de participation diverses entre acteurs (au sens large), commanditaires et les différents publics. Enfin, le jury souhaiterait attirer l'attention des candidats sur le soin à apporter à la langue orale de l'exposé : la présentation des dates avant notre ère n'est pas toujours rigoureuse (430 avant notre ère n'est pas « moins 430 »), l'usage des temps est parfois fautif (le récit historique se fait au passé ou au présent de narration, pas au futur proche) l'emploi de mots inutilement pompeux est la plupart du temps préjudiciable (« grécité » ne remplace pas « hellénisme », il l'appauvrit car empêche de s'interroger sur l'apparition de ce terme dans les sources grecques et ses implications).

Rappelons pour finir que l'épreuve n'est pas terminée à l'issue de l'exposé. Les questions posées par le jury pendant une dizaine de minutes invitent les candidats à compléter leur présentation. Ces questions visent toujours à mettre en valeur les connaissances du candidat, mais cela implique, d'une part, d'accepter les questions et d'autre part de préciser de façon concise sa pensée, pas de se perdre dans de longues considérations. Dans le dialogue avec le jury, à cette étape-là, il est apprécié que le candidat essaie de réfléchir aux implications historiques de son sujet, même s'il n'en maîtrise pas tous les détails factuels.

Nous voudrions, pour conclure, rappeler qu'une préparation régulière et une bonne compréhension des attentes du jury permettent assurément aux candidats d'aborder l'épreuve avec confiance. Nous en voulons pour preuve plusieurs belles prestations qu'il nous a été donné d'écouter cette année – comme tel exposé, étayant d'exemples précis tirés de Thucydide et Platon une évocation vivante de la vie d'Alcibiade dans le cadre d'une réflexion sur les paradoxes de ce personnage et du régime démocratique athénien. Et c'est donc sur ces notes encourageantes que nous souhaitons aux futur(e)s candidat(e)s une belle année de travail.

Sujets d'histoire grecque :

Alcibiade

Faire la guerre dans le monde grec

Citoyens et non citoyens à Athènes

Les lieux du pouvoir dans la cité d'Athènes

Le monde grec en 431

Les fondements de la puissance athénienne au V^e siècle

Athènes et la mer à l'époque classique

La mise en place de la démocratie athénienne

L'éducation dans le monde grec

Le monde grec en 404 av. J.C.

Qu'est-ce qu'une cité grecque ?

Etre riche à Athènes

Marathon et Salamine

Athènes, Sparte et Thèbes 404-346

Thucydide, acteur et témoin de son temps

Rendre la justice à Athènes

La seconde confédération athénienne

Grecs et Perses (V^e-IV^e s.)

Sujets d'histoire romaine :

Cicéron

Octavien et Marc Antoine

Le métier de citoyen dans la Rome républicaine depuis la deuxième guerre punique

Le culte impérial jusqu'à la mort de Néron

Les pouvoirs du prince jusqu'à Néron

Auguste

La famille romaine

La République romaine est-elle démocratique ?

Pompée et César

Triompher à Rome

Les tribuns de la plèbe
Rome et les Gaules, de la fin du II^e s. à la mort de Claude
Rome et la Grèce
Esclaves et affranchis à Rome
Spectacle et politique à Rome
Le Palatin
Succéder au Prince
Franchir le Rubicon
Les forums de Rome
Tibère